

Décision

Générale

colonial

Décision n° 219/SG/FIN autorisant M. Mahamoud Mouhoumed Dobiro à acquérir une partie d'un immeuble sis à Djibouti, avenue G.-Clemenceau.

n° 219/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
16 février 1968

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1968

Date du numéro
10 avril 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Mahamoud Mouhoumed Dabiro, commerçant à Djibouti, est autorisé à acquérir une partie de l'immeuble, sis à Djibouti, angle de l'avenue Georges-Clémenceau et de la rue Pierre-Curie, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 1097 au nom de M. Abdallah Saleh Algafour.